

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 21/08/2026

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le 11/09/2026

ID : 027-212702542-20260828-D2026_38-DE

Conseil municipal du	28 août 2026	Délibération N°	2026-38	1/2
----------------------	--------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Achat de matériels de rafraichissement pour l'école et demande de subventions

Tableau des présences

Conseillers	Présents	Absents	Représentés par
Raphaël NORBLIN	X		
Jacky CAPEL	X		
Lise GOUJON	X		
Jean-Nicolas MASSON		X	Lise GOUJON
Patricia BRAY	X		
Marie-Christine CARAYRE	X		
Isabelle JOSSERAND	X		
Luc LOUVET	X		
Mathieu MARÇAL	X		
Amandine HAMEAU	X		
Arthur BENARD	X		
Alain MIMEAU	X		
Laurence HUZE	X		
Stéphane LABATUT		X	
Éric FREMAUX		X	Luc LOUVET

Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 14

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'équiper l'école communale de climatiseurs afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves et du personnel, notamment lors des périodes de fortes chaleurs.

Dans ce cadre, la commune envisage l'acquisition de climatiseurs mobiles pour les locaux scolaires.

Le coût d'achat d'un appareil s'élève à environ **550.00 € TTC**. La commune pouvant bénéficier d'une aide financière plafonnée à **400.00 € par appareil**, dans la limite de **10 appareils**, il est proposé de solliciter cette subvention auprès de l'organisme financeur.

Le montant prévisionnel de l'opération pour l'achat de **10 climatiseurs** s'établit comme suit :

- Coût total des équipements 5 500.00 €
- Subvention sollicitée : 4 000.00 € (dans la limite de 400 € par appareil)
- Reste à charge prévisionnel pour la commune 1 500.00 € (hors éventuelles dépenses annexes)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve** le projet d'achat de climatiseurs destinés à l'école communale ;
- **Autorise** l'acquisition de 10 appareils pour un montant total de **5 500.00 €** ;

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 21/08/2026

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le 11/09/2026

ID : 027-212702542-20260828-D2026_38-DE

Conseil municipal du	28 août 2026	Délibération N°	2026-38	2/2
----------------------	--------------	-----------------	---------	-----

- Décide de solliciter la subvention correspondante, plafonnée à 400 € par appareil, auprès de l'organisme compétent ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération et au dépôt de la demande de subvention ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Ainsi délibéré en séance, les mêmes jours, mois et an que dessus.

Le registre dûment signé, Pour extrait conforme

Le maire, Monsieur Raphaël NORBLIN

